



1, cours Louis Blanc  
83640 SAINT-ZACHARIE  
Tél. 04.42.32.63.32

## ARRETE MUNICIPAL N° 2025/02/004

### Acte de nomination des mandataires de la régie de recettes « CONCESSIONS CIMETIERE »

Le Maire de Saint-Zacharie,

- Vu** la décision municipale n° 009/01/2025 en date du 31 janvier 2025 instituant une régie de recettes « CONCESSIONS CIMETIERE » ;  
**Vu** l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 30 janvier 2025 ;  
**Vu** l'avis conforme du régisseur en date du 5 février 2025 ;  
**Vu** l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 5 février 2025 ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup> :** Mmes CONTRI Colette et KADRI Carine sont nommées mandataires de la régie de recettes « CONCESSIONS CIMETIERE » pour le compte et sous la responsabilité du régisseur ARNAUD Chantal avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

**Article 2 :** Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal. Ils doivent les encaisser selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

**Article 3 :** Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Fait à Saint-Zacharie, le 5 février 2025

Le Maire,

Jean-Jacques COULOMB

Le régisseur titulaire,  
« Vu pour acceptation »

*« Vu pour acceptation »*

ARNAUD Chantal

Le mandataire suppléant.  
« Vu pour acceptation »

*Vu pour acceptation*

GUILLOT Isabelle

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le 13/02/2025



ID : 083-218301208-20250205-AR202502004\_01-AR

**Les mandataires « Vu pour acceptation »**

<b>CONTRI Colette</b> Vu pour acceptation <i>Colette</i>	<b>KADRI Carine</b> « Vu pour acceptation » <i>Carine</i>
---	--

